FORUM URBAIN MONDIAL
TREIZIÈME SESSION

ONU-HABITAT

Appel à l'action de Bakou

Loger le monde : des villes et des communautés sûres et résilientes



FORUM URBAIN MONDIAL
TREIZIÈME SESSION

ONU-HABITAT

Appel à l'action de Bakou

S'inspirant de l'orientation vers l'action de la treizième session du Forum urbain mondial, qui s'est tenue à Bakou, l'Appel à l'action de Bakou est le fruit d'un processus collectif, coproduit, équitable et inclusif. Il présente un ensemble de contributions diverses émanant d'acteurs issus de différents secteurs et niveaux de gouvernance, y compris des organisations de la société civile, des femmes, des personnes âgées, des enfants et des jeunes, des peuples autochtones, des professionnel(le)s, des universitaires, des chercheur(se)s, des autorités locales et régionales, des personnes en situation de handicap, des parlementaires, le secteur privé et d'autres acteurs qui interviennent dans le domaine du logement.

Ce document est l'aboutissement de plusieurs mois de travail, au cours desquels des consultations approfondies ont été menées auprès des parties prenantes en amont de la treizième session du Forum urbain mondial. Nous saluons les progrès accomplis et nous en félicitons, et nous préconisons qu'une telle approche consultative devienne la pratique courante tout au long du cycle du Forum urbain mondial, les consultations préalables et postérieures étant guidées par un mécanisme structuré de participation multipartite pour garantir la continuité et le respect du principe de responsabilité.

Nous tenons à remercier sincèrement le Gouvernement azerbaïdjanais d'avoir accueilli une session novatrice du Forum urbain mondial, qui a réuni plus de 58 000 participant(e)s venu(e)s de 176 pays, ce qui en fait l'édition du Forum urbain mondial la plus conséquente à ce jour. Pour la première fois dans l'histoire, à l'initiative du pays hôte, 27 chef(fe)s d'État ou de gouvernement ont participé à une séance consacrée aux déclarations des dirigeant(e)s. Plus d'une centaine de ministres, la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies et plusieurs autres personnalités de haut rang ont assisté à cette séance. Parmi les innovations lancées à la treizième session du Forum urbain mondial figurent le Prix urbain de Bakou, le Centre des entreprises et de l'innovation, le campus de la WUF Academy et le Centre des pratiques.

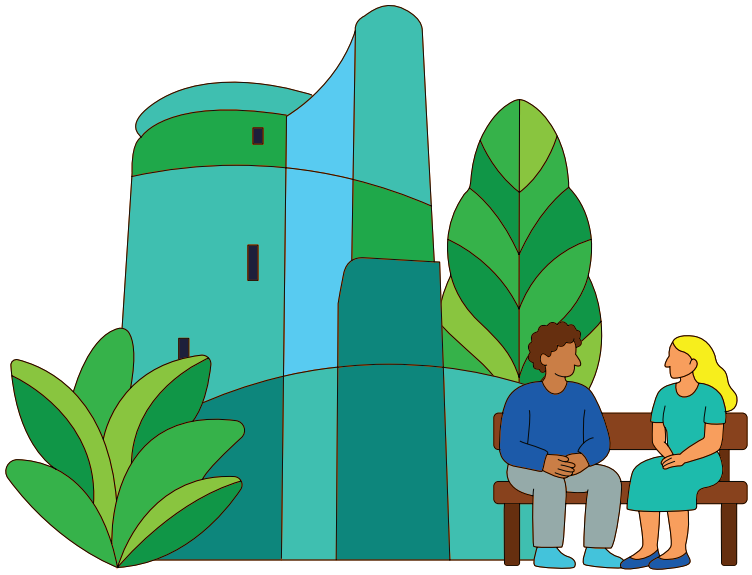

Préambule

La crise mondiale du logement est en voie d'atteindre son point de bascule. Cette crise n'est pas le fruit du hasard, mais résulte de profondes lacunes structurelles et systémiques et de défaillances de gouvernance. Cette polycrise est alimentée par des facteurs complexes et interdépendants liés à la dépossession, à la colonisation, au racisme, aux inégalités et à d'autres circonstances passées et actuelles.



On estime que 3,4 milliards de personnes dans le monde subissent des conditions de logement inadéquates.

Un foyer ne se résume pas à la présence de quatre murs et d'un toit. C'est un lieu de dignité, de culture et d'identité et, surtout, un point d'ancrage pour un avenir sûr. Il s'agit de la pièce centrale d'un système interconnecté faisant intervenir d'autres équipements et services publics, tels que les espaces publics, les écoles, les transports et les établissements de santé. Le logement doit donc être reconnu pour sa fonction sociale et environnementale et être considéré comme un droit humain prioritaire situé au cœur du programme de développement et intégré dans une vision plus large du droit à la ville, de la protection sociale et de la croissance économique.

- Partout dans le monde, la financiarisation et la marchandisation du logement aggravent les inégalités urbaines et la pauvreté. Les logements deviennent de plus en plus inabordables, un problème exacerbé par la gentrification et l'insécurité croissante des droits fonciers, qui accentuent les inégalités spatiales et le sans-abrisme.
- La médiocrité des systèmes de gestion des terres et d'aménagement du territoire est au cœur de nombreux problèmes liés au logement, y compris la ségrégation spatiale, les inégalités en matière d'infrastructures et l'étalement urbain, qui se traduisent souvent par une spéculation immobilière et des déplacements de population.
- Malgré les engagements pris aux échelles mondiale et nationale, les financements publics destinés au logement sont en baisse et les mécanismes de financement traditionnels demeurent fragmentés, axés sur le court terme et peu adaptés aux zones dans lesquelles des logements sont planifiés, construits, viabilisés, rénovés et gérés.
- Les autorités locales et régionales sont en première ligne de la transformation urbaine et de la mise en œuvre des projets mais n'ont souvent pas le mandat, les capacités ou les ressources nécessaires pour faire face à la crise mondiale du logement.
- Les conflits, les guerres et les actes d'urbicide ont des répercussions directes sur les infrastructures civiles, telles que les écoles, les hôpitaux, les équipements publics et les logements, ainsi que sur les écosystèmes et la biodiversité, ce qui expose les populations au sans-abrisme et les contraint souvent à devenir des personnes réfugiées ou déplacées à l'intérieur de leur propre pays.
- La composition démographique des centres urbains, des mégapoles et des villes secondaires évolue rapidement. La plupart ont du mal à répondre à la demande de systèmes de logement intergénérationnels qui fournissent un appui et des soins aux personnes en situation de handicap, aux jeunes, aux enfants, aux femmes, aux peuples autochtones et aux personnes âgées.
- Les expulsions forcées sont en augmentation à l'échelle mondiale, ce qui se traduit directement par des déplacements de population et aggrave la crise du logement. La démolition d'une maison entraîne bien plus que la perte de biens personnels. Cela cause des traumatismes durables sur les plans mental, émotionnel et physique.
- Dans le monde entier, les villes sont gravement touchées par les changements climatiques, qui y provoquent notamment des inondations catastrophiques, des îlots de chaleur urbains et une mauvaise qualité de l'air. Les familles et les personnes seules qui vivent dans des logements inadéquats subissent les effets des changements climatiques de manière disproportionnée.

- Les femmes, sur qui la charge de la prestation de soins pesait principalement par le passé et continue de peser aujourd'hui, se heurtent encore à des obstacles structurels dans des domaines tels que le logement, l'accès à la propriété, l'emploi, les services de base et la mobilité.
- La crise économique et d'autres facteurs contribuent à ce que des familles et des personnes seules se retrouvent sans domicile à un rythme sans précédent. De nombreuses villes choisissent de criminaliser le sans-abrisme, souvent sans guère proposer de solutions ou d'alternatives.
- Partout dans le monde, le logement est insuffisamment intégré aux systèmes économiques et infrastructurels plus larges, tels que l'eau et l'assainissement, l'électricité, la mobilité, la connectivité, les équipements publics, l'éducation et la santé. Le manque de coordination dans la mise en place, l'entretien et le financement des infrastructures et des services de base amplifie les conséquences de l'insuffisance des logements.
- Le secteur de la construction et les matériaux de construction, tels que le béton, sont à l'origine de près d'un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre, les solutions de remplacement à faible émission de carbone et les techniques de construction traditionnelles et autochtones étant délaissées.
- Le manque de capacités professionnelles, de données et d'éléments probants conduit souvent à prendre de mauvaises décisions, ce qui favorise l'exploitation et la corruption.

Malgré ces traits communs, chaque quartier, chaque ville, chaque pays, chaque région et chaque continent est unique. Pour bien comprendre la nature de cette crise, le contexte local et national revêt une importance capitale.

L'ampleur de la crise mondiale du logement rend nécessaire une réponse ferme, concertée et urgente. Le présent appel à l'action contient en son sein un plaidoyer en faveur d'une redéfinition des priorités en matière de logement, laquelle doit être menée sous l'égide de politiques intégrées du logement et soutenue par une action concertée multipartite, un financement à long terme adapté au contexte, un renforcement des capacités de mise en œuvre, une gouvernance à plusieurs niveaux, des investissements publics constants et des mécanismes de responsabilité mesurables.



Dans le monde entier, les villes sont gravement touchées par les changements climatiques, qui y provoquent notamment des inondations catastrophiques, des îlots de chaleur urbains et une mauvaise qualité de l'air.



Passer du diagnostic à l'action

Nous saluons les engagements soutenus qui ont façonné l'action multilatérale en matière de logement, depuis la reconnaissance internationale du logement convenable en tant que droit humain jusqu'aux conférences Habitat, en passant par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Pacte pour l'avenir. En cette année qui marque le dixième anniversaire de l'adoption du Nouveau Programme pour les villes, nous appelons les États Membres à accélérer son exécution et à renforcer le rôle de catalyseur joué par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) en tant qu'entité de partenariat et de concertation dans la lutte contre la crise mondiale du logement.

Le plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2026-2029 comporte une feuille de route pour accélérer la prise de mesures en matière de logement par l'intermédiaire de divers mécanismes, tels que le Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s. Les États Membres et les parties prenantes sont engagés à participer activement aux délibérations du Groupe de travail, à désigner des expert(e)s et des praticien(ne)s et à favoriser une participation inclusive en veillant à l'intégration des groupes sous-représentés.

Aujourd'hui s'offre à nous l'occasion manifeste de faire des 10 prochaines années, durant lesquelles se dérouleront les cinq prochaines sessions du Forum urbain mondial (2026-2036), une décennie d'action pour accélérer l'exécution du Nouveau Programme pour les villes et accomplir des progrès mesurables dans la réalisation des objectifs de développement durable. Les résultats du Forum urbain mondial devraient comprendre des engagements mesurables, rendre compte des programmes et projets couronnés de succès et définir des voies de mise en œuvre afin d'éclairer le programme pour l'après-2030.

Les processus locaux et nationaux contribuent à donner une forte impulsion politique en faveur du programme en matière de logement. Le résumé de la réunion ministérielle consacrée au Nouveau Programme pour les villes, la Déclaration de Nairobi adoptée à l'issue du deuxième Forum urbain africain, tenu en avril 2026, et de nombreux accords régionaux définissent des priorités ambitieuses en matière de logement convenable, abordable, inclusif et résilient face aux changements climatiques. Le présent document ouvre également la voie à de nouvelles formes de collaboration, d'apprentissage et de coopération Sud-Sud et Nord-Sud.

Le présent Appel à l'action s'articule en trois parties : prendre conscience des droits sous-jacents et des facteurs qui sous-tendent la crise du logement ; apporter des réponses à ses manifestations directes ; transformer les systèmes de logement afin d'assurer un avenir juste, inclusif, résilient et durable pour tou(te)s.

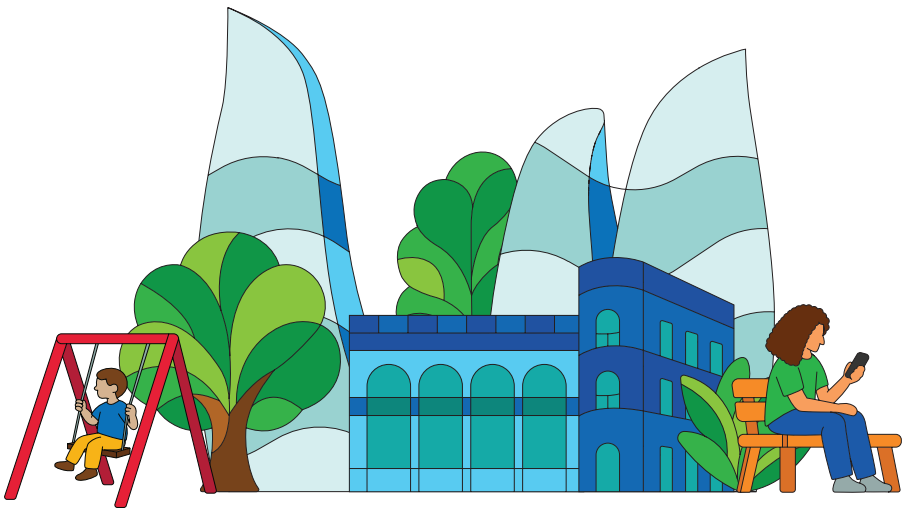

Prendre conscience des droits et des facteurs sous-jacents

1. Protéger, respecter et exercer nos droits humains

Dans divers contextes, le logement continue d'être considéré comme une marchandise plutôt que comme un droit, les expulsions, les démolitions, les conflits et les déplacements portant atteinte à la dignité, à la sécurité et aux moyens de subsistance. Nous préconisons l'adoption et l'application intégrales d'une approche du logement fondée sur les droits humains, qui comprenne des garanties contre les expulsions forcées, une protection renforcée des droits fonciers et des locataires et un accès à la justice. Avec l'appui des organisations internationales, les autorités nationales et locales doivent intégrer le présent Appel dans les cadres juridiques, politiques et institutionnels et les cadres d'aménagement du territoire, de manière à ce que la fonction sociale et environnementale du logement soit reconnue et protégée. Nous demandons la mise en place d'approches institutionnalisées, pilotées par les communautés et participatives au sein des systèmes de logement régionaux, nationaux et locaux.

2. Protéger nos foyers

Les familles, les personnes seules et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays se retrouvent souvent contraintes de vivre dans des logements précaires ou insalubres, ce qui les expose à des risques renouvelés de déplacement, d'insécurité et d'exclusion. Nous préconisons la mise en place d'approches intégrées en matière de logement qui associent les interventions humanitaires, les efforts de reconstruction et le développement à long terme, afin de favoriser un relèvement urbain qui soit résilient face aux changements climatiques et centré sur les personnes dans les contextes fragiles et les situations d'après-conflit et de faciliter l'accès au financement du développement et de l'action climatique. Les autorités nationales et locales, les acteurs de l'aide humanitaire et du développement et les institutions internationales doivent protéger les logements et les infrastructures civiles essentielles, renforcer les garanties contre les déplacements de population et les destructions et promouvoir des mécanismes qui veillent à l'application réelle de ces protections. D'importants précédents sont fournis à l'échelle mondiale en matière de reconstruction après un conflit, notamment par le Gouvernement azerbaïdjanais. Nous prions instamment les États Membres d'adopter une approche coordonnée afin de donner la priorité aux efforts de reconstruction et de relèvement et, à terme, au retour dans leur foyer des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Le consentement libre et préalable en connaissance de cause doit être garanti par tous les gouvernements.

3. Tenir compte de notre diversité

Les systèmes de logement continuent de faire abstraction des contextes locaux et de l'intersection des considérations liées au genre, à l'appartenance ethnique, à la culture, à l'âge, au handicap, au statut juridique et à la citoyenneté, lesquelles favorisent l'exclusion et l'inégalité d'accès aux terres et au logement. Nous appelons à l'adoption d'approches intergénérationnelles et intersectionnelles en matière de logement, qui placent les personnes au cœur des politiques et de leur mise en œuvre et tiennent compte des différents groupes en tant que cocréateurs. La société civile et les mouvements locaux doivent jouer un rôle moteur en collaboration avec les pouvoirs publics, le secteur privé et les professionnel(le)s, afin d'ancrer et de protéger la diversité dans les politiques du logement.

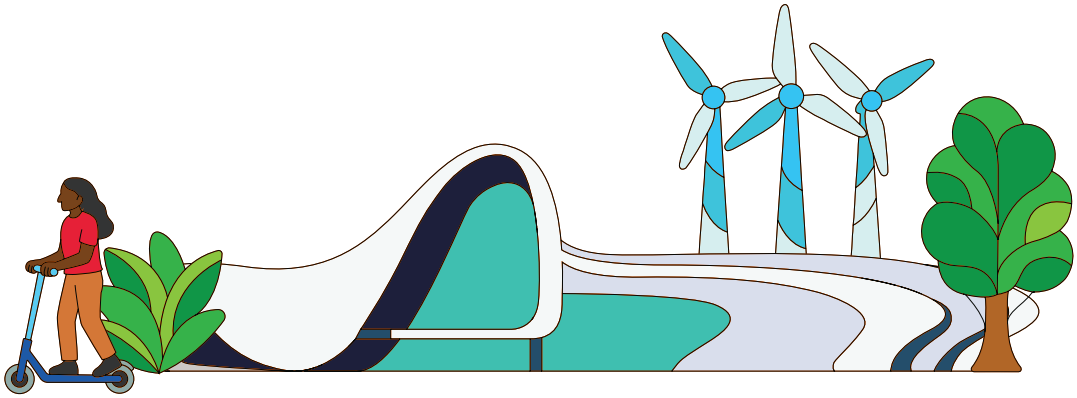

4. Rendre nos logements résilients face aux changements climatiques

Les impacts des changements climatiques aggravent l'insécurité en matière de logement et les déplacements de population et touchent de manière disproportionnée les communautés qui sont déjà dans une situation de précarité sociale, économique et environnementale à l'échelle des quartiers, des villes ou des régions. Les inondations à répétition, les sécheresses, la perte de biodiversité, la pollution, les vagues de chaleur extrême et la dégradation de la qualité de l'air ont des conséquences dévastatrices sur la santé publique, les écosystèmes, les moyens de subsistance, l'habitabilité et la qualité de vie en général. Nous demandons la mise en place de systèmes de logement qui renforcent la résilience face aux changements climatiques, préservent la biodiversité et atténuent les effets néfastes au moyen de solutions fondées sur la nature, portées par les communautés et ancrées localement, axées sur la justice climatique et soutenues par une urbanisation et un aménagement du territoire respectueux de l'environnement. Nous préconisons un renforcement des pratiques locales, autochtones et traditionnelles menées par les populations, ainsi que des interventions des gouvernements et des autorités locales visant à promouvoir des infrastructures résilientes, les sources d'énergie renouvelables, les services de base, la préparation aux catastrophes et leur prévention, les moyens de subsistance et les réseaux sociaux.

Apporter des réponses aux manifestations directes de la crise du logement

1. Faire du foyer un catalyseur en faveur de l'intégration

Les logements sont trop souvent isolés des infrastructures, des services de base et des perspectives économiques, l'étalement urbain, la ségrégation spatiale et un aménagement du territoire mal coordonné poussant les ménages à faible revenu vers des zones périphériques et marginalisées situées loin des emplois, des services et des opportunités. Nous préconisons une approche intégrée et participative en matière d'aménagement du territoire, qui tienne compte des questions de genre et relie le logement aux transports, aux services, aux moyens de subsistance et au patrimoine naturel et culturel, tout en favorisant des quartiers intergénérationnels mixtes, inclusifs et bien desservis. Nous appelons les professionnel(le)s, les universitaires et les instituts de recherche à collaborer avec les pouvoirs publics et la société civile afin d'élaborer une vision commune prônant un aménagement urbain intégré et des subventions ciblées qui portent notamment sur le logement, les perspectives économiques et les transports.

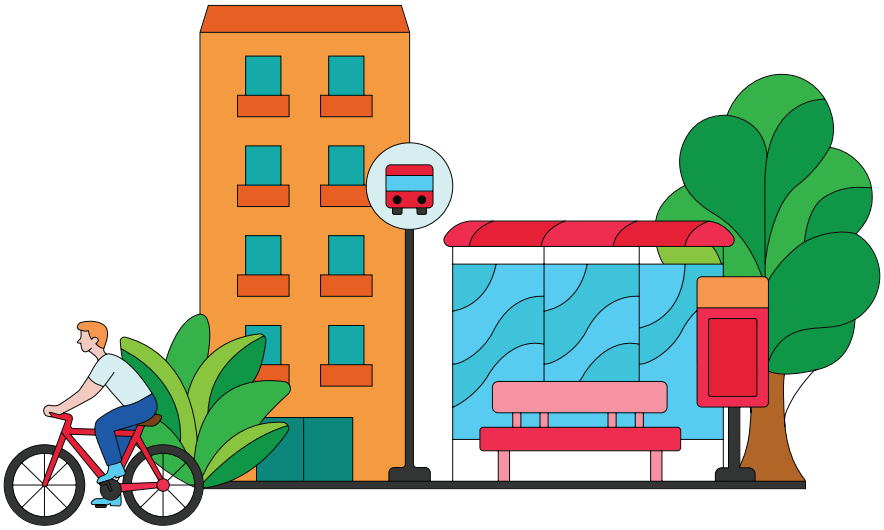

2. Veiller à ce que le logement soit abordable pour tou(te)s

Le logement devient de plus en plus inabordable en raison de la hausse du prix des terres, de la spéculation immobilière, des locations de courte durée, de la précarité du marché du travail, de l'offre limitée de logements et des inégalités d'accès au financement, ce qui conduit de nombreuses familles et personnes seules au sans-abrisme ou les contraint à vivre dans des conditions de vie inadéquates. Nous demandons la mise en place de mesures durables pour améliorer l'accessibilité financière, notamment par un élargissement de l'accès aux logements locatifs et sociaux, la promotion d'un zonage inclusif, le renforcement des subventions et des stratégies de réduction des coûts, la réglementation des pratiques spéculatives et l'amélioration des systèmes d'imposition foncière et de l'accès au financement pour toutes les catégories de revenus. Nous engageons les parlementaires et les pouvoirs publics à adopter des mesures législatives en vue de préserver l'accessibilité financière tout en favorisant une augmentation de l'offre par l'intermédiaire de programmes de logement publics, des institutions de financement du développement, du secteur privé et des initiatives d'autoconstruction de logements.

3. Garantir l'accès au logement sans discrimination

Les quartiers sont plus qu'une délimitation et un emplacement physiques. Ce sont des espaces de bienveillance, de lien social, de culture, de sécurité et de vie collective qui permettent de faire s'épanouir les capacités humaines, le bien-être et le sentiment d'appartenance à une communauté. Nous préconisons la mise en place de politiques de logement qui tiennent compte du genre, de la diversité et de l'orientation sexuelle et qui favorisent l'accessibilité, la proximité, la sécurité, le bien-être et l'inclusion sociale, par la lutte contre les violences fondées sur le genre, l'accroissement des espaces publics et partagés et la promotion d'une conception universelle et inclusive du logement. Nous exhortons les gouvernements, les organismes professionnels et la société civile à élaborer des directives claires visant à favoriser la création de quartiers inclusifs et à usage mixte qui renforcent la cohésion sociale, réduisent la ségrégation et améliorent la sécurité, la santé et la dignité de tou(te)s.

4. Mettre fin aux expulsions forcées

Les expulsions forcées et les déplacements sont des violations flagrantes des droits humains internationalement reconnus. Elles compromettent la sécurité du logement, détruisent les moyens de subsistance, aggravent la crise climatique, portent atteinte à la dignité et affaiblissent les systèmes communautaires, souvent sans garanties ni solutions de remplacement adaptées. Nous demandons le renforcement des mesures de protection contre les expulsions forcées et les déplacements, y compris au moyen de garanties juridiques, de mécanismes de surveillance et d'approches préventives qui assurent la sécurité des droits fonciers, tout en donnant la priorité à l'amélioration in situ et aux approches pilotées par les communautés, ainsi qu'à une indemnisation suffisante et à des solutions de remplacement adaptées lorsque la réinstallation ne peut être évitée. Les commissions parlementaires, les ministères, les institutions de défense des droits humains et les organisations internationales, avec l'appui des entités des Nations Unies, doivent renforcer le principe de responsabilité et établir des mécanismes permanents multipartites chargés de surveiller, de recenser et de lutter contre les tendances mondiales en matière d'expulsion forcée et de déplacement de population.



Transformer les systèmes de logement

1. Diversifier les approches en matière de logement

Des millions de personnes contribuent déjà à façonner les villes par le recours à des systèmes de logement autoconstruit, progressif et informel, mais ces réalités ne sont toujours pas prises en compte par les politiques ni reconnues juridiquement. Nous préconisons une approche diversifiée et ancrée localement qui intègre la construction progressive de logements, l'amélioration des établissements informels à l'échelle de la ville, la régularisation, les logements locatifs et sociaux, les coopératives, les fonds fonciers communautaires, les logements inclusifs et les logements gérés par les communautés. Nous encourageons une collaboration plus étroite entre les autorités nationales et locales, la société civile, les fournisseurs et gestionnaires de logements, les institutions financières du secteur privé et les banques, dans le but d'innover et de favoriser l'élaboration de programmes axés sur la demande au moyen d'une combinaison d'instruments financiers publics, privés, communautaires et mixtes et d'instruments de microfinancement.

2. Obtenir des terrains pour la construction de logements

L'urbanisation croissante, la financiarisation galopante et la faiblesse des systèmes de gouvernance foncière entraînent une hausse du coût des terrains, une spéculation immobilière, des inégalités spatiales et une insécurité des droits fonciers. Nous préconisons une gestion publique et locale plus rigoureuse des systèmes fonciers, par des mesures adaptées en matière de réglementation des marchés fonciers, de lutte contre la spéculation, d'imposition foncière, de logement inclusif, de redevances d'aménagement et de récupération des plus-values foncières, afin de garantir un accès équitable à des terrains viabilisés et sans risques. Nous appelons les parlements et les ministères à décentraliser la gestion des terres au profit des autorités et administrations locales, des institutions foncières, des communautés et des acteurs du développement, ainsi qu'à renforcer les droits fonciers et leur protection tout en promouvant des systèmes de gouvernance foncière inclusifs et responsables.

3. Allouer les fonds là où ils sont nécessaires

Les systèmes de financement du logement restent fragmentés, manquent de coordination et sont difficilement accessibles, en raison d'investissements publics insuffisants, d'un accès inégal au crédit et de mécanismes qui ne parviennent pas à bénéficier aux ménages et aux communautés à faible revenu. Nous demandons de repenser la chaîne de valeur du financement du logement afin de donner la priorité à l'inclusion et à l'élargissement de l'accès au logement par le renforcement des finances municipales, l'accent étant mis sur l'autonomie budgétaire et les stratégies de génération de recettes. Nous appelons les banques de développement et le secteur privé à donner la priorité à l'accès au crédit et à mettre en place des cadres de financement prévisibles et à long terme qui soient ancrés localement et accessibles à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Nous engageons le secteur privé à nouer des partenariats avec les autorités nationales et locales, les banques centrales, les organismes de financement et les groupes d'épargne communautaires organisés, afin de mettre au point de nouvelles méthodes de calcul et de gestion des risques, de cibler les subventions et d'élargir l'accès au crédit et au financement mixte. Nous engageons les parlementaires et les trésoreries nationales à diversifier les subventions publiques, afin de s'adapter à différentes approches en matière de logement susceptibles d'attirer l'épargne privée et pilotée par les communautés.

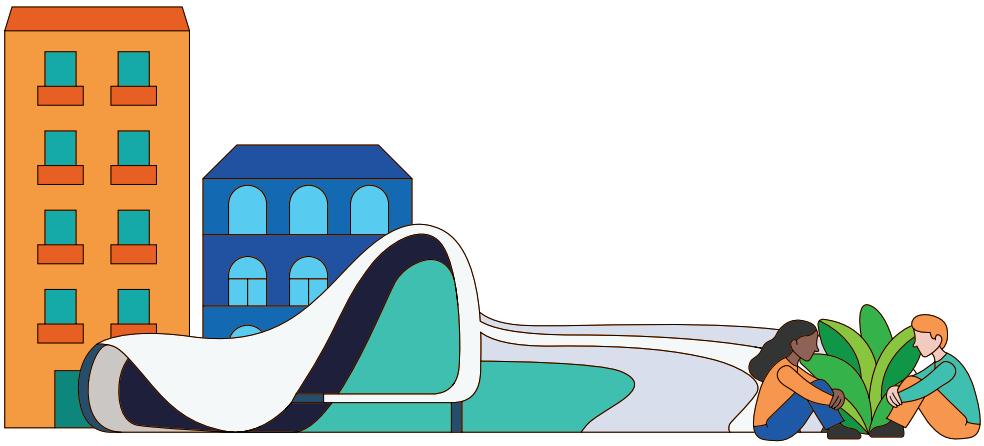

4. Promouvoir une approche multisectorielle et multipartite

Les systèmes fragmentés de planification continuent de renforcer l'exclusion, les inégalités spatiales et une croissance urbaine inefficace par une déconnexion entre le logement et les terres, les infrastructures, les transports, les moyens de subsistance et les services de base. Nous préconisons des approches de planification intégrées et systémiques qui inscrivent le logement dans des cadres territoriaux et urbains plus larges, tout en favorisant l'équité, l'inclusion et la justice spatiale, ainsi que le droit à la ville. Nous prions instamment les États Membres de veiller à ce que ce processus soit guidé par une approche qui vise à donner les moyens aux autorités locales, aux organisations de la société civile, aux mouvements locaux et aux acteurs du secteur privé de contribuer ensemble à l'obtention de résultats.

5. Renforcer la gouvernance à plusieurs niveaux et la gouvernance participative

Pour être efficaces, les systèmes de logement doivent permettre une coopération, des partenariats et une coordination solides entre tous les niveaux d'administration, les mouvements locaux, la société civile, les professionnel(le)s et les autres acteurs du développement. Les autorités locales et régionales, qu'il s'agisse de villes intermédiaires ou de mégapoles, sont souvent chargées de la mise en œuvre mais ne disposent pas des mandats, des financements ou de l'appui institutionnel nécessaires à cette fin. Nous appelons les États Membres à mener des réformes structurelles pour clarifier les responsabilités, améliorer la coordination entre les institutions, les secteurs et les parties prenantes et renforcer les capacités des autorités locales et régionales, au moyen d'un financement décentralisé, d'outils de planification participative et du renforcement des capacités institutionnelles et des capacités de mise en œuvre. Les autorités nationales, régionales et locales, les collectivités, les professionnel(le)s, les partenaires de développement et la société civile doivent renforcer les mécanismes de gouvernance à plusieurs niveaux et de gouvernance multipartite aux niveaux métropolitain et régional qui favorisent la fourniture de logements inclusifs, l'amélioration des établissements informels dans l'ensemble de la ville et une transformation urbaine ancrée localement.

6. S'engager en faveur de la mise en œuvre, du principe de responsabilité et de la réalisation des objectifs

Les engagements en matière de logement ne manquent pas mais leur concrétisation reste insuffisante, en raison d'un manque de coordination, de capacités insuffisantes et de systèmes inefficaces. Nous préconisons la mise en œuvre de stratégies nationales en matière de logement qui soient assorties de feuilles de route claires, d'objectifs mesurables et de mécanismes solides de surveillance et de communication d'informations, parallèlement à des investissements constants dans les systèmes d'éducation, de formation et de développement professionnel qui renforcent les capacités de mise en œuvre. Nous engageons la société civile et les autorités locales, régionales et nationales à nouer des partenariats, à établir des forums urbains nationaux solides et à créer des comités mixtes pour renforcer les capacités, améliorer la coordination, recenser les bonnes pratiques et suivre les progrès accomplis. Au niveau mondial, nous engageons ONU-Habitat à se servir du Forum urbain mondial comme d'un outil essentiel pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et transposer à grande échelle les bonnes pratiques en matière de logement.



7. Utiliser les connaissances et les données dans l'intérêt général

Les systèmes de logement fonctionnent souvent sur la base d'informations insuffisantes, fragmentées et obsolètes, notamment dans le cas des registres fonciers, des études sur le logement et le marché, des informations de recensement et des données démographiques et économiques. Ces lacunes diminuent les capacités pour répondre à des besoins en constante évolution, faire face aux catastrophes naturelles et mener une planification à long terme. Nous demandons un engagement fort en faveur d'une approche fondée sur des données factuelles, qui conjugue les données produites par les acteurs locaux et les communautés aux connaissances scientifiques et universitaires. Nous appelons les établissements universitaires, les partenaires de recherche et les praticien(ne)s à combler les lacunes en matière de connaissances et de capacités et à tirer parti à cette fin des perspectives ouvertes par l'intelligence artificielle, afin de mettre au point des cadres analytiques et empiriques plus solides. Nous engageons les organisations internationales, les gouvernements et le milieu universitaire à plaider en faveur d'une augmentation des ressources pour accélérer la recherche, en particulier dans les pays du Sud. Il s'agit notamment de mettre en place des programmes ciblés de renforcement des capacités à destination des professionnel(le)s, des responsables du secteur public, de la société civile et des mouvements locaux, afin de promouvoir des processus de planification participatifs.

En conclusion, nous tenons à remercier le Gouvernement et le peuple azerbaïdjanais pour leur chaleureuse hospitalité. L'Appel à l'action de Bakou est une initiative ambitieuse qui vise à lutter contre les causes profondes de la crise du logement. Ensemble, nous devons nous mobiliser collectivement pour relever ces défis, sans laisser personne de côté.

Avertissement : l'Appel à l'action de Bakou est un texte issu de la treizième session du Forum urbain mondial qui a été élaboré à l'initiative des parties prenantes et repose sur des consultations et des délibérations menées entre ces dernières et leurs partenaires. Ce document n'est pas issu de négociations intergouvernementales et ne reflète pas nécessairement les vues ou les positions officielles des États Membres ou du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

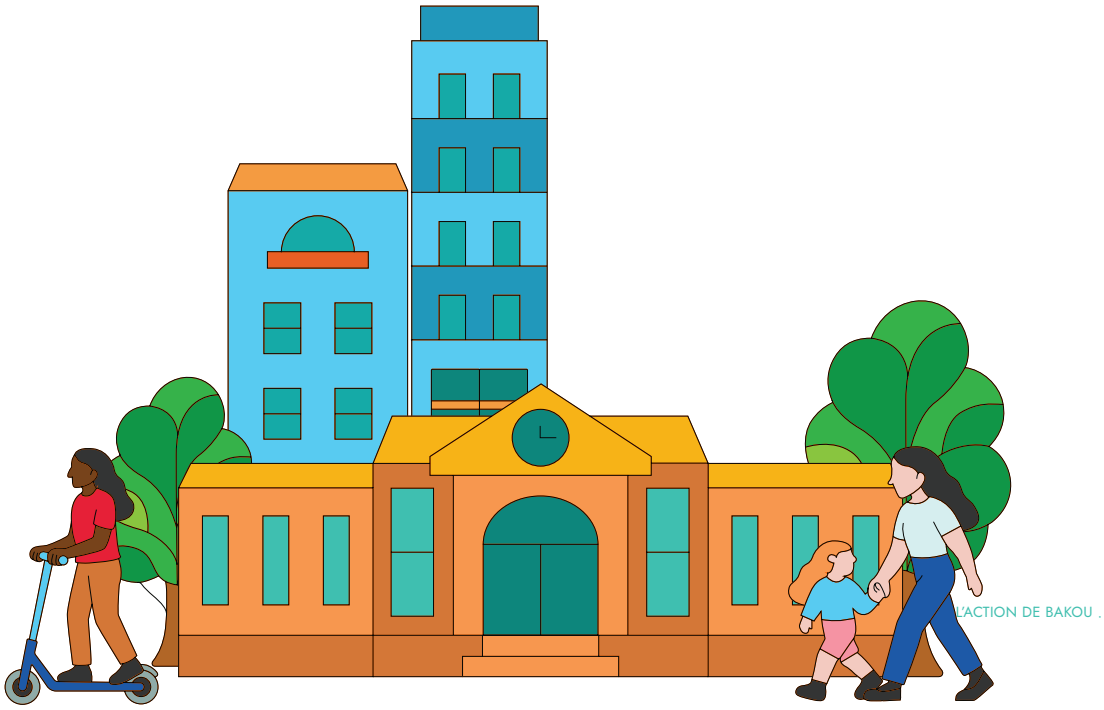

#WUF13

Pour toute question concernant la participation, les demandes d'ordre général et les médias :

SCANNEZ POUR EN SAVOIR PLUS

unhabitat-wuf@un.org

@WorldUrbanForum

@World Urban Forum

@WUF_UNHabitat

@WUF_UNHabitat

FORUM URBAIN MONDIAL
TREIZIÈME SESSION

ONU-HABITAT

wuf.unhabitat.org